

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

Séance du 28 avril 2026

Régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard CHOCRAUX

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	16	Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
23 avril 2026

Transmission en Préfecture
30 avril 2026

Date de publication
30 avril 2026

Etaient présents :

M. Bernard CHOCRAUX, Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER, M. François DESPREZ, M. Paul BAERT, M. Bruno CHACORNAC, Mme Maria DA SILVA MARTINS (arrivée à 18h45), Mme Céline SINIARSKI, Mme Élodie DELATRE, M. Raphaël CARPENTIER, Mme Lisa CELIER-DESPREZ (arrivée à 18h41), M. Dominique LA GANGA, Mme Julie DELTOUR (arrivée à 18h45), M. Guillaume DEPUYDT (arrivée à 19h18), Mme Annie BROUTIN-DAVERGNE, M. Bernard GUELTON, Mme Sophie BOULNOIS, M. Franck MOERMAN

Procurations :

M. Alexandre BOUVRY à M. Bruno CHACORNAC
 Mme Christine CARNEAU à Mme Annie BROUTIN-DAVERGNE

Secrétaire de séance : Madame Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°25/2026	[FINANCES] Vote concernant l'affectation des résultats de l'exercice 2025.
-------------------------------	---

Après avoir entendu et approuvé le CFU 2025 ;

Constatant les résultats suivants inchangés :

Excédent réel de fonctionnement de	542 077,22 €
Excédent reporté de	269 477,49 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	811 554,71 €
Excédent réel d'investissement de	124 409,87 €
Excédent reporté de	965 044,46 €
Soit un excédent d'investissement sans les RAR de	1 089 454,33 €
Dépenses en Reste à Réaliser de	- 271 132,94 €
Recette en Reste à Réaliser de	0 €
Soit un excédent d'investissement cumulé de	818 321,39 €

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

Cette affectation permettra de constituer une recette pour les investissements prévus cette année.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (avec 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : Excédent	811 554,71 €
Affectation complémentaire en réserve (au compte 1068)	600 000,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	211 554,71 €
Résultat d'investissement reporté (001)	1 089 454,33 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Fait à Cappelle-en-Pévèle

Le Maire

M. Bernard CHOCRAUX

